



## Sexto 2 - Architecte

### Description:

L'utilisation de la trousse SEXTO est réservée exclusivement aux intervenants scolaires du Québec pour des raisons légales. De plus, son utilisation doit préalablement avoir fait l'objet d'une entente entre le service de police qui dessert le territoire où se situe l'établissement scolaire et le Directeur des poursuites criminelles et pénales (DPCP). Veuillez noter qu'un badge d'attestation sera attribué uniquement aux intervenants des établissements scolaires se trouvant sur un territoire où une telle entente a été conclue. Avant de compléter la formation, il vous est donc recommandé de valider cette information auprès de votre direction ou de votre service de police. Cette formation vise à outiller les intervenants des milieux scolaires afin qu'ils puissent être en mesure d'agir rapidement et efficacement auprès des élèves de leur établissement scolaire impliqués dans une situation de sextage. Le sextage chez les adolescents peut être défini comme la production, la distribution et la redistribution de contenus à caractère sexuel (photos, vidéos, etc.), entre eux, via les technologies de l'information et de la communication. À la fin du niveau Explorateur de cette formation, vous serez en mesure de comprendre ce phénomène et de guider les intervenants dans la gestion des cas qui pourraient être portés à leur attention par l'entremise d'un outil d'intervention : la trousse Sexto. Au niveau Architecte, par le biais d'animations interactives, trois cas fictifs de sextage vous seront proposés pour consolider les nouveaux apprentissages et valider vos interventions. La réalisation de la trousse Sexto a été possible grâce à la collaboration de la Ville de Saint-Jérôme (Québec), du Directeur des poursuites criminelles et pénales (DPCP), du Centre canadien de la protection de l'enfance, du Centre d'aide aux victimes d'actes criminels (CAVAC), de la Commission scolaire de la Rivière-du-Nord et de l'Académie Lafontaine.

### Critères:

- **Pertinence** : les éléments réflexifs sont tous en lien avec les étapes de la méthode d'intervention Sexto ;
- **Suffisance** : les éléments réflexifs sont nombreux et variés ;
- **Richesse** : les éléments réflexifs illustrent clairement la compréhension des étapes de la méthode d'intervention Sexto ;
- **Clarté** de la présentation.

**Badge attribué à:** [Lise Jutras](#)

**Date de la demande:** 2021-03-15 20:02:39

## Sexto 2 - Architecte

Question 1 - Comment puis-je résumer les étapes de la méthode Sexto?

Agir rapidement afin de préserver l'intégrité physique et psychologique de la victime et des autres jeunes impliqués en utilisant la démarche sexto:

1- Parler à l'auteur du signalement, à la victime en les soutenant dans le processus ( se montrer rassurant, à l'écoute et bienveillant)

2- Évaluer en remplissant la grille sexto afin d'avoir un portrait global (l'amorce, la nature, les intentions et l'étendue) et ainsi mieux orienter l'intervention.

Ne jamais regarder ni jamais demander à voir les images. S'il s'agit de pornographie juvénile (usage ou possession ou diffusion), demander au jeune de nous remettre le cell fermé (ne pas demander mot de passe et mettre ds un sac identifié) qui sera remis à la police (pour la continuité de leurs

interventions).

3- Vérifier si d'autres personnes sont impliquées et remplir la grille, seul à seul avec le jeune, tout en leur signifiant l'importance de ne pas parler de

l'incident avec d'autres jeunes afin de rétablir la vie privée de la victime.

4-Rencontrer l'instigateur pour comprendre l'intention de son geste tout en protégeant les autres jeunes victimes ou témoins (protocole sexto: sauf si malveillance ou de nature criminelle).

Que ce soit un geste de nature impulsif ou malveillant, contacter le policier de l'école pour donner les observations.

Si présence de malveillance et de nature criminelle (lors de vérifications) contacter immédiatement le policier: ne pas questionner le jeune instigateur mais lui expliquer le protocole et lui demander de nous remettre son cell fermé (mis ds un sac identifié).

Informez dans le meilleur délai, les parents des jeunes rencontrés (sans nommer les autres jeunes impliqués) de la démarche faite et à venir.

\*Retenir que nous ne sommes pas mandatés par la police pour demande externe ou demande de leur part.

Question 2 - Qu'est-ce que je retiens des 3 mises en situation présentées?

L'importance de la collecte d'info avec la grille sexto auprès de chaque jeune qui se réfèrent à nous ou qui sont en lien avec le référent ou la victime afin de s'assurer d'avoir toutes les informations pertinentes et complètes pour éviter le plus rapidement possible l'étalement des photos sur le web.

Il faut de la rigueur dans l'application du protocole mais aussi porter une attention bienveillante auprès du jeune qui est inquiet pour lui même ou pour l'autre qui vit une situation. Il faut valoriser leur courage d'en parler pour le bien être de tous dans la situation. Il faut être à l'écoute et aussi se montrer rassurant en les guidant dans l'intervention. Il faut agir rapidement et s'assurer de faire une bonne analyse suite aux étapes à effectuer pour être en mesure d'identifier si oui ou non il y a présence de pornographie juvénile et d'agir avec le bon choix d'intervention selon les circonstances.

Chacun des éléments ou informations recueillis auprès des jeunes ont leur importance tout comme il ne faut pas négliger la pertinence de rencontrer chacun des jeunes pour faire un portrait clair de l'ampleur de la situation. Notre mandat à l'école est de protéger nos jeunes et avec l'accès à ce protocole sexto, cela nous aidera à le faire. Je retiens aussi que mon rôle n'en est pas un mandaté par la police mais a pour but de permettre de cesser rapidement toute propagation d'images, de mieux récolter les faits et d'avoir un bon éclairage sur les interventions à privilégier.

Question 3 - Quelle étape me semble la plus délicate lors de l'application de la méthode Sexto?

Chacune des étapes sont importantes pour en arriver à une bonne analyse de la situation et stopper la propagation des images. Cependant la plus délicate me semble être de connaître l'intention derrière, à savoir si elle est de nature impulsive ou malveillante.